



Communiqué de presse

Annecy, le 15 mars 2020

Santé publique/Coronavirus- COVID-19

Mesures dans le département de Haute-Savoie suite aux annonces de Monsieur le Premier ministre

Face à l'accélération de la diffusion du virus et constatant que les mesures étaient imparfaitement appliquées, le Premier ministre a annoncé samedi 14 mars 2020 un renforcement immédiat des mesures touchant à la vie sociale.

Aussi, jusqu'au 15 avril 2020, il est demandé la fermeture de tous les lieux recevant du public et qui ne sont pas indispensables à la vie du pays. Cela concerne les salles d'audition, de conférence, de réunions, de spectacles (dont les cinémas et discothèques), les restaurants et débits de boisson, les salles de danse et salles de jeux, les bibliothèques et centre de documentation, les salles d'exposition, les musées et les établissements sportifs couverts.

Cette décision s'applique à tous les commerces à l'exception de ceux considérés comme essentiels (magasins alimentaires, pharmacies, banques, stations-service, tabacs-presse). De même, les livraisons de repas à domicile sont autorisées. Les lieux de culte restent ouverts mais les rassemblements et cérémonies doivent être reportés à l'exception des cérémonies privées d'obsèques qui sont autorisées.

Progressivement, les stations de ski devront fermer d'ici la fin de la journée afin de laisser le temps aux vacanciers de s'organiser d'ici la fin de la journée.

En revanche, les hôtels sont considérés comme des domiciles privés et peuvent restés ouverts y compris les room-service.

Par ailleurs, il est rappelé que tout rassemblements, réunions ou activités mettant en présence de manière simultanée plus de 100 personnes en milieu clos ou ouvert est interdit jusqu'au 15 avril à l'exception de ceux indispensables à la continuité de la vie de la Nation.

Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie rappelle en ce premier tour des élections municipales le strict respect des gestes barrière.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?


Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour
d'une zone touchée par le virus, composez le 15



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

 [@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00